

L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien... Ayez une... Edition hebdomadaire... Paraissant le...

SAMEDI MATIN

Public tous les jours, en outre des... de Journaux... de la Nouvelle-Orléans...

L'ABEILLE

Public tous les jours, en outre des... de Journaux... de la Nouvelle-Orléans...

L'ABEILLE

Public tous les jours, en outre des... de Journaux... de la Nouvelle-Orléans...

L'ABEILLE

Public tous les jours, en outre des... de Journaux... de la Nouvelle-Orléans...

L'ABEILLE

Public tous les jours, en outre des... de Journaux... de la Nouvelle-Orléans...

L'ABEILLE

Public tous les jours, en outre des... de Journaux... de la Nouvelle-Orléans...

EPIDEMIE DE 1878.

Population 214,000.

Table with columns: Mois, Total, Décès, Total. Rows for months from July to November.

EPIDEMIE DE 1905.

Population 327,000.

Table with columns: Mois, Total, Décès, Total. Rows for months from July to November.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans... Mlle Catharine L. Peiers vs W. Harry Gage...

VENTES A L'ENCAISSE

J. C. Rhea & Co. MAGASIN ET RESIDENCE 1913 rue Bienville...

VENTES A L'ENCAISSE

Mme Jeanne Marie Abadie, Femme divorcée de Paul Cherrier...

ANNONCES JUDICIAIRES

Peter Gallagher. MARDI, le 14 novembre 1905...

ANNONCES JUDICIAIRES

BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No 311 rue Baronne, A MIDI.

ANNONCES JUDICIAIRES

Canal Bank & Trust Company vs New Orleans & Gulf Steamship Company.

ANNONCES JUDICIAIRES

W. H. Fitzpatrick. Le contenu entier d'une Epicerie et Butvette.

ANNONCES JUDICIAIRES

W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau, 824 rue Cammune.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF... Vente des Conteneurs et Installations, etc.

ANNONCES JUDICIAIRES

COUPEVILLE DE DISTRICT POUR LA parcellisation d'un terrain...

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF... Deux lots de terre vacante situés dans le cinquième district...

ANNONCES JUDICIAIRES

CHARENNE MILLIONS DE DOLLARS... TROIS CENT MILLE (300,000) actions...

ANNONCES JUDICIAIRES

CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur... Succession de John Thomas Magnuson.

ANNONCES JUDICIAIRES

CHARENNE MILLIONS DE DOLLARS... TROIS CENT MILLE (300,000) actions...

ANNONCES JUDICIAIRES

CHARENNE MILLIONS DE DOLLARS... TROIS CENT MILLE (300,000) actions...

ANNONCES JUDICIAIRES

CHARENNE MILLIONS DE DOLLARS... TROIS CENT MILLE (300,000) actions...

ANNONCES JUDICIAIRES

CHARENNE MILLIONS DE DOLLARS... TROIS CENT MILLE (300,000) actions...

CHARTRE

ARTICLE I.

Le nom de ladite corporation sera 'NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY'...

ARTICLE II.

Le domicile de ladite corporation sera en la ville de la Nouvelle-Orléans...

ARTICLE III.

Les objets et buts pour lesquels est fondée cette corporation...

ARTICLE IV.

Le stock capital de la dite corporation est par acte de la CHARENNE MILLIONS DE DOLLARS...

ARTICLE V.

Section 1. Le montant du stock Préféré est fixé à la somme de SIX MILLIONS DE DOLLARS...

ARTICLE VI.

Section 1. Le montant du stock Préféré est fixé à la somme de SIX MILLIONS DE DOLLARS...

ARTICLE VII.

Cet acte d'incorporation peut être modifié, changé ou retiré...

ARTICLE VIII.

Section 1. Le stock capital de la dite corporation est par acte de la CHARENNE MILLIONS DE DOLLARS...

ARTICLE IX.

Section 1. Le stock capital de la dite corporation est par acte de la CHARENNE MILLIONS DE DOLLARS...

CHARTRE

ARTICLE I.

Le nom de ladite corporation sera 'NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY'...

ARTICLE II.

Le domicile de ladite corporation sera en la ville de la Nouvelle-Orléans...

ARTICLE III.

Les objets et buts pour lesquels est fondée cette corporation...

ARTICLE IV.

Le stock capital de la dite corporation est par acte de la CHARENNE MILLIONS DE DOLLARS...

ARTICLE V.

Section 1. Le montant du stock Préféré est fixé à la somme de SIX MILLIONS DE DOLLARS...

ARTICLE VI.

Section 1. Le montant du stock Préféré est fixé à la somme de SIX MILLIONS DE DOLLARS...

ARTICLE VII.

Cet acte d'incorporation peut être modifié, changé ou retiré...

ARTICLE VIII.

Section 1. Le stock capital de la dite corporation est par acte de la CHARENNE MILLIONS DE DOLLARS...

ARTICLE IX.

Section 1. Le stock capital de la dite corporation est par acte de la CHARENNE MILLIONS DE DOLLARS...

CHARTRE

ARTICLE I.

Le nom de ladite corporation sera 'NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY'...

ARTICLE II.

Le domicile de ladite corporation sera en la ville de la Nouvelle-Orléans...

ARTICLE III.

Les objets et buts pour lesquels est fondée cette corporation...

ARTICLE IV.

Le stock capital de la dite corporation est par acte de la CHARENNE MILLIONS DE DOLLARS...

ARTICLE V.

Section 1. Le montant du stock Préféré est fixé à la somme de SIX MILLIONS DE DOLLARS...

ARTICLE VI.

Section 1. Le montant du stock Préféré est fixé à la somme de SIX MILLIONS DE DOLLARS...

ARTICLE VII.

Cet acte d'incorporation peut être modifié, changé ou retiré...

ARTICLE VIII.

Section 1. Le stock capital de la dite corporation est par acte de la CHARENNE MILLIONS DE DOLLARS...

ARTICLE IX.

Section 1. Le stock capital de la dite corporation est par acte de la CHARENNE MILLIONS DE DOLLARS...

PATENTS 50 YEARS' EXPERIENCE. Scientific American. TRADE MARK DESIGNS. Anyone sending a sketch and description...

NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY. JUNI 1905. STAT DE LA LOUISIANE. Ville de la Nouvelle-Orléans...

Public tous les jours, en outre des... de Journaux... de la Nouvelle-Orléans...